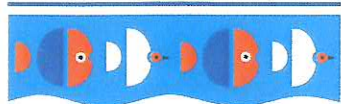


Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : 13/10/11  
Et publication ou affichage  
du : 24.10.2011



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR**

**Séance du 5 octobre 2011**

Salle Simone Signoret à Lansargues

**DELIBERATION n° 4-10-2011**

**Objet : Demande de subvention à l'Agence de l'Eau  
pour le poste de chargé de mission qualité de l'eau pour les exercices 2012, 2013 et 2014**

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	procuration à Mr BARRAL	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS		Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES		Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	procuration à Mr BOLUDA	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOUJ	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	procuration à Mr PELLET	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr LOPEZ	Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon BOURREL	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	procuration à Mr ROUX	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI	
	Monique PETARD	procuration à Mr CHALOT	Jacques ATLAN	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint, 30/38 voix.

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical, de créer un poste de chargé de mission qualité de l'eau, poste à temps plein.

Cette mission concerne les différentes masses d'eau (eaux souterraines – superficielles – de transition) du bassin versant dont la qualité est à améliorer et leurs milieux associés (aires de captages – sous bassins versants – zones humides). Elle a pour but, par la mise en place d'actions à la source et préventives, de lutter à la source contre les pollutions diffuses, en progression sur le bassin versant.

Elle consistera à :

- mettre en œuvre une animation territoriale sur la qualité de l'eau à travers une identification des acteurs concernés (professionnels, agents des collectivités, grand public, ...) en travaillant avec eux, en épaulant techniquement des projets déjà engagés, en faisant émerger de nouveaux projets et en pilotant en direct des actions.
- bâtir un plan d'action en bonne intelligence avec les acteurs locaux, en s'appuyant sur le diagnostic de bassin versant et la démarche agro-environnementale conduite par l'ADVAH –Chambre d'Agriculture.

Il s'agira de (liste non exhaustive) :

- inciter les collectivités et les assister, dans la réalisation de PAPPH (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles), à l'instar de la démarche menée par la commune de Pérols ;
- contribuer avec les opérateurs économiques à améliorer le cahier des charges des producteurs, trouver des pratiques alternatives ;
- favoriser la mise en place de zones tampon, en particulier le long des berges des cours d'eau ;
- mener des actions de sensibilisation avec les différents publics concernés.

Le financement de cette mission sera demandé à l'Agence de l'Eau pour une période de 3 ans : 2012, 2013 et 2014.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents,

- autorise Monsieur le Président à solliciter la contribution financière de l'Agence de l'Eau.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à Lansargues, le 5 octobre 2011

**Pour extrait conforme.**

Le Président,

Claude BARRAL.

**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR**  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL